

## Avis d'Appel d'Offres Ouvert International

1. Le Gouvernement du Mali a obtenu, de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique, de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO, de la Banque Islamique de Développement, du Fond d'Abu Dhabi pour le Développement, du Fond Koweïtien pour le Développement Économique Arabe, du Fond de l'OPEP et du Fond Saoudien de Développement le financement pour la réalisation du Projet d'Aménagement de Taoussa. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution des travaux du barrage de Taoussa et ses ouvrages annexes décrits dans le présent avis d'appel d'offres.

2. La zone d'intervention du projet a été le théâtre d'une rébellion couplée à un djihadisme à partir de 2012. L'accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, signé entre les parties, a permis d'y amorcer une relative accalmie qui se traduit par un banditisme résiduel ou des attaques dirigées pour l'essentiel contre les Forces Armées de Défense et de Sécurité et Alliés (MINUSMA et BARKHANE).

Dans le cadre spécifique du projet, l'Etat Malien a prévu et financé un dispositif sécuritaire pour la protection des investissements, des biens et des personnes qui est en cours d'exécution. Dans le cadre de la mise en œuvre dudit dispositif les Forces Armées de Défense et de Sécurité bénéficient de l'appui d'une société de sûreté qui a l'expérience des zones à haut risques.

En conséquence, toute entreprise intéressée par les présents travaux « déclare avoir pris connaissance du contexte actuel du Mali, déclare être capable de travailler dans ce contexte et renonce à se prévaloir d'un évènement de Force Majeure à ce titre ».

3. Le Ministère de l'Énergie et de l'Eau à travers l'Autorité pour l'Aménagement de Taoussa invite, par le présent avis d'appel d'offres, les soumissionnaires éligibles selon les procédures d'acquisitions des institutions financières ci-dessus citées ainsi que du Décret n° 0604/P-RM du 25 septembre 2015, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégation de service public du Mali à présenter leurs offres sous pli fermé pour les travaux ci-dessous.

4. Ces travaux sont composés de deux lots :

**Le lot 1** - Génie Civil qui comprend les études d'exécution et les travaux suivants : (i) une digue en enrochements à noyau étanche, (ii) un évacuateur de crue d'une capacité de 3100 m<sup>3</sup>/s comportant 10 passes vannées, (iii) une centrale hydroélectrique équipée de 5 groupes Kaplan, (iv) une écluse combinée avec un quai d'accostage, (v) un pont mobile, (vi) des plots de jonction réalisés en béton de masse.

Le lot 1 comprend également : (i) la réalisation des accès, franchissement et contrôle des eaux pendant la durée du projet et (ii) l'injection, le drainage et la mise en place de l'auscultation des ouvrages.

**Le lot 2** - Fourniture et installation des Équipements Hydromécaniques dont les études, la fabrication, la fourniture, le montage et les essais sur site. Ils sont composés de: (i) 10 vannes segment manœuvrées par vérins hydrauliques latéraux dont 2 avec clapets, avec batardeaux et portiques associés pour l'évacuateur de crue, (ii) 3 portes de type busqué (constituées chacune de 2 vantaux articulés manœuvrés par vérins hydrauliques), vannes des aqueducs latéraux, batardeaux destinées à l'écluse, (iii) pont mobile de type basculant de largeur utile à la circulation de 10m, (iv) Batardeaux amont, grilles de l'entonnement amont, portique dégrilleur amont pour les prises usinières, (v) Batardeaux et portique aval, vanne wagon aval, pont roulant pour l'usine ;

5. Les lots 1 et 2 constituent un marché unique et seront adjudgés à un seul soumissionnaire. En conséquence tout soumissionnaire a obligation de répondre à ces deux lots.

6. Les études d'exécution et les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de 4 ans.

7. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner pendant les heures de travail (de 09H00 à 16H00 heures locales) le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Direction Générale de l'Autorité pour l'Aménagement de Taoussa, Zone Industrielle - Route de Sotuba Rue 851 - Porte 407, B.P. 297 - Bamako - MALI. Tél. : (223) 20 21 95 29, Fax. (223) 20 21 29 94, Email : [mohomone2003@yahoo.fr](mailto:mohomone2003@yahoo.fr) ; [maigaalassane059@gmail.com](mailto:maigaalassane059@gmail.com) ; [goita.isac@yahoo.fr](mailto:goita.isac@yahoo.fr) ; [barragetaoussa@gmail.com](mailto:barragetaoussa@gmail.com).

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acheté par les candidats, sur demande écrite, à la Direction Générale de l'Autorité pour l'Aménagement de Taoussa et moyennant paiement d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA.

8. Toutes les offres doivent être déposées à la même Direction, au plus tard le **17 Janvier 2019 à 10 h 00 (heure locale)** et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à 1 000 000 Euros. Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit de l'ouverture des plis.

Une visite de terrain sera organisée pour les entreprises qui le souhaitent, elles doivent s'organiser pour prendre en charge les frais de déplacement.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, **le 17 Janvier 2019** à partir de 10 h 00 (heure locale), dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Autorité pour l'Aménagement de Taoussa.